LISTE MANSONNIENS, JE M'ENGAGE POUR VOUS

Mesdames, Messieurs,

L'usine Seine aval (« station d'épuration d'Achères ») : beaucoup d'inquiétudes et trop peu d'informations !

Nous avons à nos portes **l'une des plus importantes et des plus anciennes usines de retraitement des eaux usées du monde.**

Situé à cheval sur les communes d'Achères, de Saint-Germain-en-Laye et de Maisons-Laffitte, ce **site industriel** est **classé SEVESO seuil haut** depuis 2010, tout comme l'était l'usine AZF de Toulouse dont le drame est encore très présent dans les esprits.

La dangerosité de ce site est bien réelle et les accidents bien trop nombreux :

• le 4 mars 2018 : 3 semaines seulement après la survenue d'un incendie d'origine indéterminée, un nuage orangé circule au-dessus de l'usine du fait d'un mélange de produits chimiques incontrôlé

• le 3 juillet 2019 : l'usine de clarifloculation est entièrement détruite par un incendie dû à un problème électrique et l'absence de détecteurs de fumée

• le 10 octobre 2022 : plus de 4 tonnes de méthane sont relâchées par erreur dans l'atmosphère

• le 20 février 2023 : un bateau percute un pont et répand dans la Seine près de 80 m^3 de nitrate de calcium destinés à l'usine...

Rappelons que pour l'incident d'octobre 2022, la seule communication du Maire a été réalisée un mois après la survenue de l'événement.

Que se passe-t-il donc dans cette affaire pour justifier l'absence de transparence et d'information des habitants en temps réel ?

Beaucoup de questions se posent et trop peu de réponses sont apportées par la Municipalité : quelles sont les mesures de prévention mises en place, du personnel a-t-il été embauché pour sécuriser le site, les dispositifs d'alerte d'urgence sont-ils efficaces ?

Monsieur le Maire, les enjeux sont trop importants pour se renvoyer la balle. Il en va de la protection de chacun.

Bien à vous,

Amélie THEROND KERAUDREN, *Conseillère municipale*
Avec la participation de **Jean-Claude GIROT,** *Conseiller municipal*